



Déclaration de politique sociale du CPAS de Beaumont

-

Mandature 2019 – 2024

A la suite des élections du 14 octobre 2018, le conseil de l'Action Sociale a été légitimement renouvelé. Il fut installé le 8 janvier 2019. Fait suffisamment rare que pour être soulevé : aucun des membres de ce Conseil à la date du 07 janvier 2019 ne s'y retrouvera le lendemain. Dans le strict respect des dispositions légales, la composition du nouveau Conseil est la suivante :

- Liste ICI : Monsieur Florent Descamps (Président), Madame Valérie Gauthier, Madame Florine Devergnies, Madame Frédérique Godart, Madame Sylvie Bail, Monsieur Damien Laloyaux et Monsieur Olivier Dupuis.
- Liste ARC : Monsieur Vincent Dinjar qui sera remplacé par Monsieur Cédric Sevrin.
- Liste UNI : Monsieur Luc Gérin.

La déclaration de politique générale présentée en tout début de mandature dresse « l'état des lieux » du CPAS de la Ville de Beaumont : nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration, structures « satellites » du CPAS comme la maison d'accueil de la petite enfance ou encore la maison de repos, focus sur les collaboratrices et collaborateurs, fonctionnement des organes délibérants,... sont autant de thématiques abordées dans ce document.

Au cours des six prochaines années, de nombreux défis nous attendent. Mener à bien l'ensemble des missions d'un CPAS en constitue déjà un, et d'autres supplémentaires seront développés. Cette déclaration établit notre stratégie pour les 6 années à venir et nous permet d'insister sur les résultats que nous devons atteindre avant la fin de cette législature.

L'ensemble de nos intentions – reprises ici, dans cette déclaration de politique sociale - seront détaillées dans un Programme stratégique transversal (P.S.T) qui est un outil de gouvernance pluriannuel dans lequel nous développerons la stratégie du Conseil de l'Action Sociale permettant d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour la mandature. Pour faire simple, le PST devra traduire concrètement notre stratégie via des actions/projets.

Rappelons que cette déclaration de politique sociale pour la législature du CPAS de Beaumont 2019-2024 s'ouvre sur une situation financière particulièrement difficile, comme peuvent en attester certains éléments factuels (état du Compte 2018, évolution réelle du fonds de réserve,...).

Notre stratégie : être un CPAS qui privilégie...

- 1) Un accueil de qualité qui permet à tous de vivre dignement** (améliorer l'accueil de la population beaumontoise dans tous les services et rendre ces derniers accessibles aux personnes à mobilité réduite, faciliter les démarches sociales et administratives de nos concitoyens, renforcer la confidentialité, ...)
- 2) La réinsertion socio-professionnelle** (réintégrer efficacement les bénéficiaires du RIS dans le circuit du travail, favoriser les partenariats avec les employeurs privés locaux, lutter activement contre les assuétudes, ...)
- 3) Une meilleure mobilité pour chacun** (développer un service de taxi social performant)
- 4) La prise en compte du vieillissement de la population** (développer le service de repas à domicile, maintenir une maison de repos « publique », tout mettre en œuvre pour obtenir des lits supplémentaires, ...)

- 5) Un service d'accueil pour la petite enfance performant** (améliorer les conditions d'accueil des enfants au sein de la crèche, contribuer activement au bien-être et au développement de l'enfant en collaboration avec l'ONE, ...)
- 6) Une gestion financière stable et rigoureuse** (adopter des budgets réalistes et rigoureux, réduire au maximum les déficits, favoriser les synergies et les économies d'échelle avec l'Administration communale, ...)
- 7) Un avenir durable** (conscientiser le personnel au tri des déchets, limiter les déplacements, augmenter la performance énergétique des bâtiments, réduire les dépenses énergétiques, ...)
- 8) La bonne gouvernance** (entretenir le patrimoine bâti du Centre, optimiser les procédures de recouvrement des créances, mettre en place des procédures de contrôle interne afin d'éviter tout gaspillage des deniers publics, ...)
- 9) Une meilleure « communication »** (faire connaître les activités du Centre à l'ensemble de la population beaumontoise, développer un site internet, ...)
- 10) La cohésion sociale** (poursuivre et intensifier la collaboration avec d'autres partenaires locaux – PCS, MJB, Restos du Cœur, etc.)
- 11) La gestion des ressources humaines** (lutter efficacement contre l'absentéisme, améliorer le bien-être au travail, améliorer la communication interne, gérer les remplacements de manière prévisionnelle, ...)